

RAPPORT ANNUEL 2018



Chères Membres,
Chers Membres,

L'Assemblée Générale du 18 juin 2019 a été l'occasion pour le Comité Exécutif de partager un bilan concret de son action, avec le support du Comité d'Administration.

Ce rapport annuel y consacre une large part, donnant ainsi une image précise du travail réalisé par l'ALEBA d'avril 2018 à juin 2019.

Nous faisons enfin écho à l'Assemblée Générale de la Mutuelle de l'ALEBA, qui s'est quant à elle tenue le 10 mai 2019.

Bonne lecture,

Laurent Mertz
Secrétaire Général
Luxembourg, juin 2019

Table des matières

Table des matières	2
Des Assemblées statutaires réussie !	3
Assemblée Générale Ordinaire	3
Assemblée Générale Extraordinaire.....	10
Assemblée des Délégués	11
Mutuelle de l'ALEBA : Assemblée Générale du 10 mai 2019	13

Des Assemblées statutaires réussie !

Assemblée Générale Ordinaire

C'est dans l'Auditoire de la banque ING, 26 place de la Gare, L-1616 Luxembourg, que s'est tenue, le mardi 18 juin 2019, à partir de 18h00, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'ALEBA, avec l'ordre du jour suivant :

1. *Exclusion de Mme Maria Petrosillo, Mme Alessandra Giuliano et M. Safouane Jaouid, en tant que membres de l'Association et révocation de tous leurs mandats au sein de l'Association ;*
2. *Rapport annuel des activités de l'Association par le Conseil d'Administration représenté par le Secrétaire Général ;*
3. *Comptes annuels*
 - a. *Rapport sur les comptes annuels par le Conseil d'Administration représenté par le Trésorier général,*
 - b. *Rapport du Comité de Surveillance,*
 - c. *Rapport du cabinet de révision agréé ;*
 - d. *Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2018 ;*
4. *Présentation et approbation du budget pour l'année sociale 2019 par le Conseil d'Administration représenté par le Trésorier général ;*
5. *Décharge aux membres du Comité d'Administration ;*
6. *Election des membres du Comité d'Administration ;*
7. *Election des membres du Comité de Surveillance ;*
8. *Divers.*

Devant un parterre de délégués, de membres, d'anciens et de sympathisants, Laurent Mertz ouvre la séance à 18:05, et entame l'ordre du jour.

1. Exclusion de Mme Maria Petrosillo, Mme Alessandra Giuliano et M. Safouane Jaouid, en tant que membres de l'Association et révocation de tous leurs mandats au sein de l'Association ;

Laurent Mertz explique les raisons qui ont poussé le Comité d'Administration à décider de demander à l'Assemblée Générale d'exclure ces trois membres. Mme Maria Petrosillo, Mme Alessandra Giuliano et M. Safouane Jaouid demandent à prendre la parole et lisent une lettre ouverte.

L'exclusion des membres est votée à la majorité (28 Oui, 8 Non, 12 Abstentions).

Laurent Mertz demande à Mme Maria Petrosillo, Mme Alessandra Giuliano et M. Safouane Jaouid de quitter la salle.

2. Rapport annuel des activités de l'Association par le Conseil d'Administration représenté par le Secrétaire Général ;

Laurent Mertz prend la parole.



« Mesdames et Messieurs du Comité Exécutif, du Comité d'Administration, du Comité de la Mutuelle et de l'Amicale des Pensionnés

Mesdames et Messieurs les Délégués, Chers membres du bureau syndical, Chers membres,

C'est avec beaucoup de plaisir que je suis ce soir devant vous, en tant que Secrétaire Général, pour faire le point sur les faits marquants et sur le travail

de l'ALEBA ces 12 derniers mois. Je dis « avec beaucoup de plaisir » évidemment je devrais ajouter aussi « avec beaucoup de fatigue ». Car plus que jamais les douze derniers mois, depuis notre dernière assemblée générale d'avril 2018 ont été chargés. Je dirais même qu'ils ont été exceptionnels.

Cette dernière année, l'ALEBA a fêté ses 100 ans, a signé les deux CCT majeures et a remporté les élections sociales, dans les entreprises du secteur financier et à la Chambre des Salariés. Qui peut en dire autant ?

Retour sur nos 100 ans tout d'abord. Près de 500 délégués, membres et sympathisants avaient rejoint le Cercle Cité le 4 juin 2018 pour fêter le centenaire de l'ALEBA, en présence du SAR Grand-Duc Héritier, du Premier Ministre, du Ministre du Travail et des autorités communales. Quelle belle fête ! Quelle joie d'avoir, 100 ans après sa création par des syndicalistes courageux et visionnaires, le privilège de fêter ce jubilaire ! De l'avis de tous, ces célébrations ont de surcroît été de vraies réussites, tant la soirée, que notre logo temporaire « 100 ans » ou encore notre film, par exemples.

2018 a donc également vu la signature des CCT des Assurances et des Banques, respectivement le 24 mai et le 12 juillet. Si du côté des compagnies d'assurances cela a été relativement rapide, les négociations avec l'ABBL avaient quant à elles démarré, pour rappel, en décembre... 2016 !

Une fois encore ce furent des discussions difficiles, face à des patrons qui n'ont en tête que de brader les accords sectoriels ou d'entreprise, et évidemment tout spécialement leur volet financier.

Mais, finalement, seul le résultat compte, et nous pensons que des accords bons, justes et équilibrés ont pu être trouvés, dans l'intérêt des travailleurs. Si tel n'avait d'ailleurs pas été le cas l'ALEBA, fidèle à ses valeurs et à ses engagements, ne les aurait pas signés, c'est certain, et c'est un rappel clair à l'adresse des associations patronales : si ce n'est pas bon, si ce n'est pas social, l'ALEBA ne signe pas. Si la CCT Assurances est restée, sur la forme, fidèle à elle-même, la CCT Banques est par contre fondamentalement différente du passé, avec notamment une nouvelle classification des fonctions et une nouvelle prime de fidélité. On peut parler de « contrat collectif modernisé et innovant ». Mais avec également, et c'est là aussi le cas pour la CCT Assurances, un nouveau droit individuel à la formation, et des enveloppes financières renforcées pour soutenir celle-ci.

Car pour l’ALEBA l’employabilité et la formation des salariés du secteur financier demeurent des préoccupations essentielles, dans ces temps incertains, où la profitabilité poussée à l’extrême fait la course avec la digitalisation, avec des marchés financiers frileux et avec des évolutions réglementaires incessantes. Ces CCT ont fait et font encore l’objet de présentations et de formations, dans les bureaux de l’ALEBA mais également au plus près des salariés concernés, au sein de leur entreprise, et généralement par ceux-là même qui les ont négociées.

Avant de conclure ce volet, je veux encore citer la signature de la CCT chez SIX Paiements le 29 mai 2018 (ex-CETREL) et de celle de Post le 9 novembre 2018, pour lesquelles nous devons également être fiers.

L’encre des CCT à peine sec, l’ALEBA a ensuite commencé à préparer les élections sociales du 12 mars 2019. Un site web www.electionssociales2019.lu en trois langues dédié, deux grands meetings au Knokke Out à Clausen, 960 candidats dans les entreprises et 16 à la CSL, autour d’un programme électoral ALEB@2024 sérieux et concret, constructif et novateur, et bien entendu aussi également très social.

Avec au final le résultat que l’on connaît désormais : la majorité dans les entreprises du secteur financier avec au moins 571 délégués ALEBA et près de 130 indépendants affiliés ALEBA, et la majorité dans le groupe 4 « Finances » à la CSL, avec 4 élus sur 8. L’ALEBA qui, je le rappelle au passage, continue de disposer de la représentativité sectorielle, reste encore et toujours le premier syndicat du secteur financier, dans les entreprises et à la CSL, c’est un fait, mais c’est surtout une bonne nouvelle pour les salariés du secteur. Vous tous qui avez contribué à ce succès électoral essentiel, soyez ce soir sincèrement remerciés.

Au-delà de ces faits « marquants », l’ALEBA a continué à assurer son rôle premier de syndicat en soutenant, en conseillant et en défendant ses membres, ses Délégués et les salariés du secteur financier. Au niveau de l’emploi il faut donc malheureusement encore une fois relever un nombre bien trop important de plans sociaux, de restructurations et de suppressions économiques de postes. A chaque fois l’ALEBA est intervenue, a pris ses responsabilités, s’est assise à la table des négociations et a cherché la meilleure solution pour les salariés concernés : chez Nordea (150), Caixa General de Depósitos (23), CREDEM International Luxembourg (15), chez Clearstream (212), chez State Street Bank (101) et encore, tout récemment, chez HSBC (32), pour ne citer que ces entreprises-là. Soit plus de 530 salariés (533) ! Il est également regrettable de constater que de plus en plus d’entreprises cherchent à fuir leur responsabilité sociale, en proposant des conditions de départs ridicules pour ses propres salariés qu’elle licencie, nous obligeant de plus en plus fréquemment à hausser le ton voire à saisir l’ONC, faute d’accord.

La problématique des faux cadres, la formation syndicale, des conférences fiscales, le combat pour que tous les salariés reçoivent le 26^e jour de congé : autant d’autres sujets qui continuent également à nous occuper.

Avant de clôturer ici mon rapport d’activité, je tenais à remercier très sincèrement les membres sortants du Comité d’Administration et du Comité Exécutif, pour leur investissement sans limite dans l’ALEBA ces cinq dernières années.

De même, il faut remercier les collègues qui ont durant cette mandature occupé un mandat social, à la CSL ou dans les administrations : eux aussi ont contribué à faire rayonner l’ALEBA là où ils siégeaient.

Merci également aux collègues qui ont assuré un soutien ponctuel mais efficace à notre syndicat : pour des négociations, de CCT ou de plans sociaux, au moment d’actions de démonstrations ou encore lors des élections.

Enfin je vous invite à vous joindre à moi pour remercier chaleureusement les membres du personnel de l'ALEBA, qui chaque jour permettent à notre syndicat d'écrire une page supplémentaire de son histoire.

Je me tiens désormais à votre disposition pour répondre à vos questions, soit tout de suite, en séance, soit lors du verre de l'amitié qui suivra nos assemblées.

*Merci à encore à ING pour son accueil et le prêt de ses infrastructures.
Merci à toutes et à tous pour votre attention. »*

Laurent Mertz
Secrétaire Général
Luxembourg, le 18 juin 2019

3 Comptes annuels

a. Rapport sur les comptes annuels par le Conseil d'Administration représenté par le Trésorier général



Marc Terzer présente la situation financière de l'ALEBA, et répond aux questions des membres.

b. Rapport du Comité de Surveillance

Valentine Lo Re prend la parole pour le Comité de Surveillance (Valentina Lo Re, François Joly, Nico Knepper Lucien Elvinger :

« Cher(e)s collègues, comme vous venez de l'entendre l'exercice 2018 était fortement déficitaire pour notre syndicat. Tous les frais liés à l'activité syndicale ont été en hausse. Les frais de personnel et frais juridiques en hausse s'expliquent par l'activité croissante en matière de licenciements, de plans sociaux et la préparation des élections. Les frais informatiques en hausse reflètent l'adaptation de l'informatique de notre syndicat aux standards usuels. Comme les années passées nous avons contrôlé les factures, analysé le Grand livre et le bilan. Nous avons rencontré le Comex pour leur faire part du résultat de nos analyses et nous avons fait des propositions concernant l'amélioration du contrôle de gestion. A ce stade un contrôle budgétaire strict doit être mis en place pour surveiller les dépenses. Il faut faire une distinction entre les frais nécessaires au développement et à l'activité du syndicat et les frais en l'occurrence évitables. Par ailleurs nous devons trouver des sources de recettes autre que les cotisations des membres. »

c. Rapport du cabinet de révision agréé



Arnaud Yamalian prend la parole en tant que réviseur indépendant, mandaté par l'ALEBA, et certifie que tout est en règle.

d. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2018

Les comptes annuels sont approuvés à la majorité (54 Oui, 0 Non, 2 Abstentions).



4. Présentation et approbation du budget pour l'année sociale 2019 par le Conseil d'Administration représenté par le Trésorier général



Marc Terzer prend la parole et présente le budget 2019, et répond aux questions des membres. Le budget est approuvé à la majorité (44 Oui, 0 Non, 17 Abstentions).

5. Décharge aux membres du Comité d'Administration ;

La décharge aux membres du Comité d'Administration est approuvée à la majorité (47 Oui, 1 Non, 9 Abstentions).

6. Election des membres du Comité d'Administration ;

Laurent Mertz rappelle qu'appel à candidature a été lancé le 10 mai 2019 pour former le nouveau Conseil d'Administration de l'ALEBA. Trente-cinq candidatures ont été reçues : ANTOINE Kevin (HSBC), BACK Alain (ING), BEHERLET Stéphane (Sogeti), BORCY Pascal (Royal Bank of Canada), CHRISTMANN Heike (LRI Invest S.A.), CHRISTNACH Roland (Lalux), COLLIN Patrice (SGBT), FELTZ Régis (Caceis), GILLANDER Jeannot (BDL), HAGEN Jochem (VP Bank (Luxembourg) S.A.), KHOUAJA Karim (Crédit Suisse Funds Services), KREMER Josiane (BGL), LARDO Daniel (KBL), LASSENCE Olivier (Experta (BIL Fund services)), LEHNERT Daniele (DZ Privatbank), MANSARD Jean Philippe (BDL), MATTIOLI Stefano (AXA), MENDOLIA Roberto (Clearstream), MERTZ Laurent (KBL), MULLER Pascale (Capitalatwork), NICOLAY Delphine (Bank Of New-York), PAESSLER Ralf (DekaBank), PLEIMLING Sven (Foyer Vie), PRINZ Klaus-Peter (Unicredit Bank), RENETTE Michel-François (Mitubishi UFJ), REPPLINGER Ingo (Hauck & Aufhäuser), RIEFF Jean-Jacques (Northern Trust), ROVEDA Frédéric

(SGBT), SCHNEIDER Yelda (R+V Lebensversicherung), SCHOENER Thomas (Unicredit Bank), STEICHEN Gilles (State Street), TERZER Marc (BIL), TRESCH Laurent (ING), TUNKL Barbara (Lalux) et WEBERColette (Foyer)

Tous les candidats sont élus par acclamation.

7. Election des membres du Comité de Surveillance ;

Laurent Mertz rappelle qu'appel à candidature a été lancé le 10 mai 2019 pour former le nouveau Comité de Surveillance de l'ALEBA. Cinq candidatures ont été reçues : BEFFORT Gilbert, KNEPPER Nico, ELVINGER Lucien, LO RE Valentina et JOLY François.

Tous les candidats sont élus par acclamation.

8. Divers.

Plus personne n'ayant de question, Laurent Mertz clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 19 :25.

*Laurent Mertz
Secrétaire Général*

Assemblée Générale Extraordinaire

C'est dans l'Auditoire de la banque ING, 26 place de la Gare, L-1616 Luxembourg, que s'est tenue, le mardi 18 juin 2019, à partir de 19:00, une Assemblée Générale Extraordinaire de l'ALEBA, avec l'ordre du jour suivant :

1. *Refonte des statuts de l'Association tels qu'annexés à la présente convocation ;*
2. *Divers.*

Devant un parterre de délégués, de membres, d'anciens et de sympathisants, Laurent Mertz ouvre la séance à 19:35, et entame l'ordre du jour.

1. *Refonte des statuts de l'Association tels qu'annexés à la présente convocation ;*

Laurent Mertz explique que cette refonte est justifiée par le fait que certaines dispositions des statuts du 14 juin 2016 ne sont pas totalement en conformité avec la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif telle que modifiée.

Il rappelle que cette proposition de statuts faisait partie intégrante de l'invitation à l'AGE, fait lecture des changements principaux et répond aux questions des membres.

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité (55 Oui, 0 Non, 0 Abstentions).

2. *Divers.*

Plus personne n'ayant de question, Laurent Mertz clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire à 19 :45.

Assemblée des Délégués

C'est dans l'Auditoire de la banque ING, 26 place de la Gare, L-1616 Luxembourg, que s'est tenue, le mardi 18 juin 2019, à partir de 19:00, une Assemblée Générale Extraordinaire de l'ALEBA, avec l'ordre du jour suivant :

1. *Nomination du Président du Conseil d'Administration;*
2. *Nomination de quatre Vice-Présidents ;*
3. *Nomination du Secrétaire Général ;*
4. *Nomination du Trésorier Général ;*
5. *Nomination des autres membres du Comité Exécutif ;*
6. *Divers.*



Devant un parterre de délégués, de membres, d'anciens et de sympathisants, Laurent Mertz ouvre la séance à 19:50, avant d'entamer l'ordre du jour passe la parole à Roberto Mendolia.

Ce dernier explique être candidat à la Présidence de l'ALEBA, avec une équipe de 10 autres Délégués, à savoir : MENDOLIA Roberto (Clearstream, Candidat

Président), CHRISTNACH Roland (Lalux, Candidat Vice-Président), NICOLAY Delphine (The Bank of NY Mellon, Candidate Vice-Présidente, ROVEDA Frédéric (SGBT, Candidat Vice-Président), STEICHEN Gilles (State Street, Candidat Vice-Président), MERTZ Laurent (KBL, Candidat Secrétaire Général), BACK Alain (ING, Candidat Trésorier Général), KREMER Josiane (BGL, Candidate Membre), TERZER Marc (BIL, Candidat Membre), TRESCH Laurent (ING, Candidat Membre) et WEBER Colette (Foyer, Candidate Membre).

Laurent Mertz précise que la taille du Comité Exécutif ne peut excéder le tiers de celle du Conseil d'Administration, et qu'il n'y a pas dans ce cas plus de candidats que de postes à pourvoir. Il demande à l'Assemblée si le nouveau Comité Exécutif peut être élu par acclamation, ou si un membre au moins souhaite que l'on vote par scrutin secret.

Comme une demande est formulée, l'élection se fera au scrutin secret. Un bureau électoral composée de Jim Schneider (Président), Patrice Collin et Gilbert Beffort (assesseurs) est constitué. Les Délégués votent, puis le Bureau électoral se retire pour le dépouillement. Laurent Mertz suspend la séance.

Au bout de quelques minutes, Laurent Mertz reprend la séance, Jim Schneider vient annoncer les résultats (MENDOLIA Roberto (49 voix), CHRISTNACH Roland (50 voix), NICOLAY Delphine (47 voix), ROVEDA Frédéric (45 voix), STEICHEN Gilles (44 voix), MERTZ Laurent (47 voix), BACK Alain (52 voix), KREMER Josiane (48 voix), TERZER Marc (45 voix), TRESCH Laurent (49 voix) et WEBER Colette (46



voix)) et félicite les nouveaux membres du Comité Exécutif. Il précise qu'il y avait 56 votants, 40 bulletins « votes de liste » et 16 bulletins « voix de préférence ».

2. Divers.

Plus personne n'ayant de question, Laurent Mertz clôture l'Assemblée des Délégués à 20 :15. Il invite les délégués, membres, anciens et sympathisants à prendre le verre de l'amitié.

Mutuelle de l'ALEBA : Assemblée Générale du 10 mai 2019

Lors de l'assemblée générale qui eut lieu le 10 mai 2019 au Légère Premium Hôtel à Munsbach, le président Pierre Back a souhaité la bienvenue aux membres présents et aux invités d'honneur.

Monsieur Nico Düsseldorf, représentant du Conseil Supérieur de la Mutualité, Monsieur Albert Glod,

président de la CMCM, Monsieur Fabio Secci, directeur général de la CMCM, Messieurs Raymond Wengler et M. Christian Schumacher de la FNML, Messieurs Willy Laugs et Théo Weber de l'Amicale des pensionnés de l'ALEBA et M. Roberto Mendolia membre du comité exécutif de l'ALEBA.

Après avoir observé une minute de silence pour les membres décédés, le président annonce qu'après 25 années, il ne posera plus sa candidature comme président, mais qu'il restera membre du Comité d'administration, ceci vue son engagement au sein de la FNML. Il passe ensuite la parole au secrétaire Jean-Claude Hinger pour la présentation du rapport d'activités.

Tout comme les années précédentes, la Mutuelle de l'ALEBA a participé en 2018 par des délégations se composant des membres du Comité d'Administration aux manifestations suivantes ;

*à la réunion d'information de la CMCM

*à l'Assemblée Générale de la CMCM

*à la réunion d'information de la FNML

*à l'Assemblée générale de la FNML

Le comité s'est réuni à 8 reprises pour évacuer les affaires courantes et pour analyser différents dossiers présentés pour indemnisation par le fonds social de la Mutuelle de l'ALEBA.

La Mutuelle de l'ALEBA est représentée dans les instances suivantes : CMCM (Fernand Fischer, vice-président du Conseil d'Administration), FNML (Pierre Back, vice-président du Conseil d'Administration (USSMC : Pierre Back, secrétaire-trésorier). La Mutuelle de l'ALEBA a affilié auprès de la FNML 10.516 membres et la CMCM 3004 membres.

Le trésorier Fernand Fischer a présenté le rapport financier, lequel se clôture par un léger déficit, toutefois, la situation financière de la Mutuelle reste bonne. Sur proposition des commissaires aux comptes la situation financière fut approuvée unanimement par les membres présents.

Au point suivant figuraient les élections pour le Comité d'Administration. Comme le nombre maximum n'étant pas stipulé dans les statuts, les membres sortants ainsi que M. Arsène Kihm furent élus pour un mandat de cinq ans. Comme réviseurs de caisse figurent : MM. Daniel Lardo, Roberto Scolati et Théo Weber. Le président encore en fonction jusqu'à la prochaine réunion pour la répartition des charges, tient à remercier François Ries, qui n'a plus présenté sa candidature, pour les longues années qu'il a assumé dans cette fonction.

M. Raymond Wengler président de la FNML a ensuite décerné la Médaille de Mérite en bronze à MM. G. Beffort et Ch. Hoeltgen en reconnaissance de leur dévouement à la cause mutualiste.



M. Nico Düsseldorf informe brièvement l'assistance sur le rôle de la CSM, laquelle ne sera plus en fonction à partir du 1er janvier 2020 lors de la mise en vigueur de la nouvelle loi sur la Mutualité Luxembourgeoise. Cette fonction sera désormais exercée par le Ministère compétent.

M. Fabio Secci de la CMCM souligne la bonne collaboration avec la Mutuelle ALEBA et l'engagement en faveur de la Mutualité en général. Puis il loue la bonne situation financière de la CMCM et annonce que lors la prochaine assemblée générale toute une palette

d'amélioration des prestations sera soumise aux délégués pour approbation.

Le président de la FNML Raymond Wengler remercie Pierre Back pour son engagement durant sa présidence et exprime sa reconnaissance envers la Mutuelle ALEBA pour la bonne coopération en faveur de la Mutualité Luxembourgeoise. M. Willy Laugs représentant de l'Amicale, tient à confirmer les bonnes relations entre les deux Comité et exprime le vœu que cette relation subsistera également pour les années à venir.

M. Roberto Mendolia informe qu'après les élections sociales un nouveau comité exécutif et un nouveau comité d'administration vont être mis en place. Selon lui il reste encore beaucoup à faire, cependant, suivant le Ministre, la représentativité sectorielle de l'ALEBA reste acquise.

Pour terminer M. Pierre Back tenait encore à remercier le personnel de l'ALEBA pour leur aide et leur collaboration.

Le président Back a clôturé l'Assemblée Générale tout en remerciant les intervenants pour leur apport dans le cadre de la Mutualité.

Jean-Claude HINGER
Secrétaire

Pierre BACK
Président

Le comité de la Mutuelle ALEBA : Président : Pierre Back, 1er Vice-président : Nico Diedenhofen, Vice-président : Alain Back, Secrétaire : Jean-Claude Hinger, Trésorier : Fernand Fischer, Membres: Denise Berens, Gilbert Beffort et Christian Hoeltgen

Rapport annuel 2018 de l'ALEBA (juin 2019)

avenue Monterey 29
L-2163 Luxembourg
233 228 -1
info@aleba.lu
www.aleba.lu



[ALEBA - 1er syndicat du secteur financier](#)

Éditeur responsable : Laurent Mertz
Rédaction et photos : Sandra Carvalho et Laurent Mertz